

Direction affaires juridiques
Service foncier- assurances
Dossier suivi par Anna CHAPPUIS
achappuis@cc-golfedesainttropez.fr
Tél : 04.94.55.76.88

Monsieur le Préfet du Var
Direction de la coordination des politiques publiques et
de l'appuis territoriale
Boulevard du 112^{ème} régiment d'infanterie
83070 TOULON cedex

Cogolin, le **31 MARS 2022**

Nos réf.: VM/PC/JM/AC/ 2022 n° *685*
Vos réf. Dossier suivi par Alexandre KHAIR-EDDINE
Objet : demande ouverture enquête
Servitude d'utilité publique
Sainte Maxime (Phase 2)

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de la phase 2 du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de Sainte-Maxime (tronçon Préconil- Noyer) la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez a prévu la pose d'une canalisation publique d'eau potable de diamètre nominal 500 mm sur une longueur d'environ 4,5km.

Un certain nombre de négociations a abouti favorablement, restent toutefois des parcelles pour lesquelles va être instaurée une procédure administrative conséquemment à l'échec de négociations amiables.

Suite au dépôt du dossier de demande d'instauration de servitude d'utilité publique en janvier 2021, nous avons reçu les avis favorables des services instructeurs du SDIS, de l'ARS, de l'ABF et de la DDTM.

C'est pourquoi je vous prie de bien vouloir procéder à l'ouverture d'enquête publique préalable à l'instauration d'une servitude administrative pour l'établissement à demeure d'une canalisation publique d'eau potable.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président et par délégation,
La Vice-présidente déléguée à l'eau potable et à
l'assainissement non collectif


Anne-Marie WANIART

